



FORMULAIRE DE PRÉ-RÉSERVATION **SALLES MUNICIPALES**

Ne vaut pas réservation, une réponse définitive vous sera donnée ultérieurement.
Après acceptation, la convention de location devra être complétée et accompagnée d'une attestation d'assurance dans un délai d'un mois sous peine d'annulation.

SALLE SOUHAITÉE

Salle des Fêtes Jean Guillot (max 180 pers)
Salle de convivialité (max 45 pers)
Matériels :
Tables rectangulaires Tables rondes Chaises

DEMANDEUR

Particulier Association Autre
Nom et Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Téléphone : Mail :

MANIFESTATION

Les locations du week-end se font du vendredi matin au lundi matin

Objet de la manifestation :
Date souhaitée : du au
Si indisponibilité, autre date souhaitée : du au
Nombre de participants :

Fait à Le
Signature du demandeur :

Cadre réservé à l'administration

Avis favorable Avis défavorable
Motif :
Date : Signature :